

## **Règlement de l'espace « Marché alimentaire »**

### **Article 1 :**

*Le marché alimentaire est ouvert aux producteurs, artisans, commerçants, dans la limite des places disponibles.*

### **Article 2 : L'esprit Médiéval.**

*Afin de respecter l'esprit de la manifestation, nous vous demandons :*

- De vous costumer (même simplement).
- De décorer vos stands.
- D'éviter les accessoires modernes.

### **Art 3 : Tarifs et conditions :**

*Les tarifs du marché alimentaire sont de :*

- 10€ du mètre linéaire si vous êtes autonome.
- 40€ pour un stand couvert de 2.50m fourni par **E.C.L.A.**
- 80€ pour deux stands couverts fournis par **E.C.L.A.**
- 5€ pour un Branchement électrique .

**En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué en raison des frais engagés par l'organisateur pour l'animation et la communication de la manifestation, sauf cas de force majeure (accident, maladie, avec certificat).**

**L'organisateur se réserve le droit d'attribuer les emplacements comme il le juge bon, en fonction de la configuration des lieux et de l'aspect qu'il souhaite donner à la manifestation.**

### **Art 4 : Caution :**

*Afin d'éviter les emplacements vacants le samedi, votre demande d'inscription devra être obligatoirement accompagnée d'une **caution de 50 €** (par chèque séparé libellé à l'ordre d'E.C.L.A.). Celle-ci vous sera restituée le samedi dès votre arrivée sur la foire **mais ne sera pas remboursée si vous ne venez que le dimanche.***

### **Article 5 : Les exposants s'engagent à :**

**Art 5.1 :** Joindre lors de leur réservation, un chèque correspondant aux frais d'inscriptions et un chèque de caution.

**Art 5.2 :** Fournir leur numéro de Siren (ou autre numéro d'inscription).

**Art 5.3 :** Installer leur stand entre **10h et 13h le samedi** et entre **7h et 8h le dimanche**, (les véhicules ne pourront plus accéder aux stands après ces horaires).

**Art 5.4 :** Assurer l'a promotion, la dégustation et la vente de leurs produits durant les heures d'ouverture de la foire au public. -Le samedi de **14h à 19h** et le dimanche de **9h à 19h**.

**Art 5-5 :** Aucun véhicule ne devra stationner ou circuler dans l'enceinte de la foire durant les heures d'ouverture au public (des parkings gratuits seront mis à votre disposition).

**Art 5.6 :** Confirmer par écrit (ou E-mail) après entente préalable avec les responsables du pôle marché toute modification à apporter au bulletin de réservation (dimensions du stand, branchement,...).

**Art 57 :** Se munir d'éclairages et de prolongateurs conformes aux normes électriques en vigueur.

**Art 5.8 :** Débarrasser leur emplacement des débris et déchets de quelque sorte que ce soit.

## Règlement de l'espace marché alimentaire (suite)

### **Art 6 : Droit à l'image :**

Les exposants autorisent l'association ECLA à exploiter les Images les représentant.

Cette cession emporte autorisation pour ECLA d'utiliser, publier, éditer, copier, reproduire, adapter cette Image par tous procédés techniques. La présente autorisation est donnée à ECLA pour la publicité et la promotion de la foire médiévale de château-Larcher. Le modèle renonce à tous recours contre ECLA pour les éventuels cas d'abus, étant entendu que ce dernier n'autorisera aucune utilisation illicite des photographies.

### **Article 7 : L'organisateur s'engage à :**

**Art 7.1 :** Respecter les demandes stipulées sur le bulletin de réservation.

**Art 7.2 :** Vous confirmer votre réservation par écrit.

**Art 7.3 :** Vous fournir un plan d'accès à la foire médiévale.

**Art 7.4 :** Mettre à votre disposition un parking gratuit.

**Art 7.5 :** Assurer la publicité de la manifestation.

### **Article 8 :**

En aucun cas, la responsabilité d'ECLA ne pourra être engagée en cas de vol, d'accident ou dégradations.

### **Article 9 :**

Toute participation sera effective après réception du Bulletin de réservation (rempli et signé) accompagné des chèques d'inscription et de caution.

Elle implique l'acceptation des 9 articles de ce règlement.

L'organisateur :

**E.C.L.A**

4 rue de la mairie

86370 Château-Larcher

